

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO.078.03/2019
Objet : Modification n°1 PLU
Commune : ARGANCY
Affaire suivie par : S. HISIGER

**MAIRIE
MONSIEUR JEAN-PAUL VETZEL
1 PLACE ANNE DE MEJANES
57640 ARGANCY**

Metz, le 29 mars 2019

Siège Social
64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

Monsieur le Maire,

Par votre courrier reçu le 26 mars dernier, vous m'avez transmis le dossier présenté votre commune pour procéder à la modification n°1 de son PLU et je vous en remercie.

Le projet concerne des rectifications des limites de zones NI et NCI ainsi que des adaptations réglementaires.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Xavier LEROND

